

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 18 mai 2017

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 172 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT - Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Michel AMIEL - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Loïc BARAT - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Yves BEAUVAL - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Jacques BOUDON - Nadia BOULAINSEUR - Frédérick BOUSQUET - Valérie BOYER - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Laure-Agnès CARADEC - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Frédéric COLLART - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Sophie DEGIOANNI - Jean-Claude DELAGE - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Sylvaine DI CARO - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY VLASTO - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Georges GOMEZ - Philippe GRANGE - Jean-Christophe GROSSI - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Nathalie LAINE - Dany LAMY - Eric LE DISSÈS - Michel LEGIER - Gaëlle LENFANT - Jean-Marie LEONARDIS - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Jean-Pierre MAGGI - Irène MALAUZAT - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Florence MASSE - Georges MAURY - Roger MEI - Danielle MENET - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Pierre MINGAUD - Jean-Claude MONDOLINI - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Patrick PADOVANI - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Elisabeth PHILIPPE - Stéphane PICHON - Nathalie PIGAMO - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - Bernard RAMOND - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Maryse RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Roger RUZE - Florian SALAZAR-MARTIN - Sandra SALOUM-DALBIN - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Emmanuelle SINOPOLI - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karim ZERIBI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Serge ANDREONI représenté par David YTIER - André BERTERO représenté par Joël MANCEL - Jean-Louis BONAN représenté par Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ représenté par Jules SUSINI - Christian BURLE représenté par Jean-Pierre SERRUS - Marie-Arlette CARLOTTI représentée par Muriel PRISCO - Martine CESARI représentée par Danièle GARCIA - Auguste COLOMB représenté par Henri PONS - Monique CORDIER représentée par René BACCINO - Christian DELAVET représenté par Guy ALBERT - Eric DIARD représenté par Roland MOUREN - Frédéric DOURNAYAN représenté par Frédéric COLLART - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI représentée par Gaby CHARROUX - Olivier FREGEAC représenté par Régis MARTIN - Hélène GENTE-CEAGLIO représentée par Marie-France SOURD GULINO - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Alexandre GALLESE - Robert LAGIER représenté par Georges CRISTIANI - Albert LAPEYRE représenté par Gérard CHENOZ - Gisèle LELOUIS représentée par Loïc BARAT - Laurence LUCCIONI représentée par Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Richard MIRON représenté par Michel AZOULAI - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Virginie MONNET-CORTI représentée par Nathalie FEDI - Jérôme ORGEAS représenté par Patrick GHIGONETTO - Stéphane PAOLI représenté par Maurice CHAZEAU - Patrick PAPPALARDO représenté par Maxime TOMMASINI - Roger PELLENC représenté par Jean-Claude FERAUD - Patrick PIN représenté par André JULLIEN - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Jean-Jacques POLITANO représenté par Jean-Christophe GROSSI - René RAIMONDI représenté par Michel AMIEL - Julien RAVIER représenté par Valérie BOYER - Stéphane RAVIER représenté par Sandrine D'ANGIO - Marie-Laure ROCCA-SERRA représentée par Martine RENAUD - Lionel ROYER-PERREAU représenté par Michèle EMERY - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE représentée par Philippe DE SAINTDO - Guy TEISSIER représenté par Jean-Pierre BERTRAND - Yves WIGT représenté par Patrick APPARICIO - Karima ZERKANI-RAYNAL représentée par Francis TAULAN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Guy BARRET - Jean-Pierre BAUMANN - Odile BONTHOUX - Michel BOULAN - Michel CATANEO - Anne CLAUDIUS-PETIT - Laurent COMAS - Robert DAGORNE - Claude FILIPPI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Olivier GUIROU - Michel ILLAC - Michel LAN - Stéphane LE RUDULIER - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Marcel MAUNIER - Patrick MENNUECCI - Yves MESNARD - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Serge PEROTTINO - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI.

Signé le 18 Mai 2017

Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017

Monsieur le Président a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

FAG 041-2041/17/CM

**■ Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire Marseille Provence
MET 17/3594/CM**

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Monsieur le Président de la Métropole, soumet au Conseil de la Métropole, pour approbation, les Comptes Administratifs de l'exercice 2016 des budgets annexes du Territoire Marseille Provence pour les services de la Collecte et du traitement des déchets, de l'Assainissement, de l'Eau, des Ports de Plaisance, du Marché d'Intérêt National, du Crématorium et des Opérations d'aménagement.

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur des Finances sont identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif de l'exercice 2016 pour ces budgets annexes.

Le Conseil de la Métropole en pleine connaissance de l'ensemble des documents budgétaires relatifs à l'exercice considéré, décide après examen des opérations consignées dans le Compte Administratif précité, de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°16/0001/HN du 17 mars 2016 portant élection du Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- Le Budget Primitif, la Décision Modificative n° 1, le Budget Supplémentaire, les Décisions Modificatives n° 2 relatifs à l'exercice 2016 ;
- La lettre de saisine du Président de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire Marseille Provence du 17 mai 2017.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Sont approuvés les résultats de clôture de l'exercice inscrits dans les Comptes Administratifs 2016 dont les montants sont retranscrits ci-après :

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

SOLDE CREDITEUR : 41 233,78 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	3 272 722,31		-4 197 011,08	-924 288,77
FONCTIONNEMENT	976 633,25	11 110,70	0,00	965 522,55
TOTAL	4 249 355,56	11 110,70	-4 197 011,08	41 233,78

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

SOLDE CREDITEUR : 7 905 894,61 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	-1 117 830,58		3 464 866,43	2 347 035,85
FONCTIONNEMENT	5 911 693,41	2 868 076,90	2 515 242,25	5 558 858,76
TOTAL	4 793 862,83	2 868 076,90	5 980 108,68	7 905 894,61

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DE L"EAU

SOLDE CREDITEUR : 15 300 877,74 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	5 794 887,95		3 963 294,19	9 758 182,14
FONCTIONNEMENT	9 531 010,39	5 000 000,00	1 011 685,21	5 542 695,60
TOTAL	15 325 898,34	5 000 000,00	4 974 979,40	15 300 877,74

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE

SOLDE CREDITEUR : 190 104,06 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	770 785,31		-1 285 254,68	-514 469,37
FONCTIONNEMENT	557 307,18		147 266,25	704 573,43
TOTAL	1 328 092,49	0,00	-1 137 988,43	190 104,06

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU MARCHE D'INTERET NATIONAL

SOLDE DEBITEUR : - 493 896,24 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	301 690,28		17 539,27	319 229,55
FONCTIONNEMENT	-733 088,49	0,00	-80 037,30	-813 125,79
TOTAL	-431 398,21	0,00	-62 498,03	-493 896,24

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU CREMATORIUM

SOLDE CREDITEUR : 3 400 778,57 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	1 059 863,03		149 669,74	1 209 532,77
FONCTIONNEMENT	1 844 504,85	0,00	346 740,95	2 191 245,80
TOTAL	2 904 367,88	0,00	496 410,69	3 400 778,57

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE OPERATIONS D'AMENAGEMENT

SOLDE DEBITEUR : - 311 992,51 euros

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	380 514,52		632 808,24	1 013 322,76
FONCTIONNEMENT	-1 060 319,70	0,00	-264 995,57	-1 325 315,27
TOTAL	-679 805,18	0,00	367 812,67	-311 992,51

Article 2 :

Est donné acte à Monsieur le Président de la présentation faite des Comptes Administratifs de l'exercice 2016, documents annexés à la présente délibération et comportant les Comptes Administratifs des budgets annexes de la Collecte et du traitement des déchets, de l'Assainissement, de l'Eau, des Ports de Plaisance, du Marché d'Intérêt National, du Crématorium et des Opérations d'aménagement.

Article 3 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe Collecte et traitement des déchets, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	245 829 380,02 euros
Reprise des résultats antérieurs	4 238 244,86 euros
En dépenses de	250 026 391,10 euros
Solde	41 233,78 euros

Article 4 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe de l'Assainissement, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	60 401 528,71 euros
Reprise des résultats antérieurs	1 925 785,93 euros
En dépenses de	54 421 420,03 euros
Solde	7 905 894,61 euros

Article 5 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe de l'Eau, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	39 656 970,65 euros
Reprise des résultats antérieurs	10 325 898,34 euros
En dépenses de	34 681 991,25 euros
Solde	15 300 877,74 euros

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017

Article 6 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe des Ports de plaisance, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	19 769 453,56 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 1 328 092,49 euros
En dépenses de	20 907 441,99 euros
Solde	190 104,06 euros

Article 7 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe du Marché d'Intérêt National, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	1 935 707,78 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 431 398,21 euros
En dépenses de	1 998 205,81 euros
Solde	- 493 896,24 euros

Article 8 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe du Crématorium, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	2 153 214,39 euros
Reprise des résultats antérieurs	2 904 367,88 euros
En dépenses de	1 656 803,70 euros
Solde	3 400 778,57 euros

Article 9 :

Est constaté, pour le Compte Administratif du budget annexe Opérations d'aménagement, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	92 521 045,84 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 679 805,18 euros
En dépenses de	92 153 233,17 euros
Solde	- 311 992,51 euros

Article 10 :

Est reconnue l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans le Compte de Gestion 2016 de Monsieur le Receveur des Finances sont en tous points analogues à ceux constatés dans le Compte Administratif 2016.

Article 11 :

Est adopté le présent rapport et sont déclarées tenues pour lues les annexes aux comptes administratifs des budgets annexes susvisés.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée
Stratégie et Attractivité économique

Martine VASSAL

Signé le 18 Mai 2017
Reçu au Contrôle de légalité le 09 juin 2017